



COMPTE RENDU

Débat public sur la PPE – Métropole de Lyon

jeudi 14 juin 2018



1/ Présentation de l'initiative

Organisateur(s) : Métropole de Lyon

Intitulé de l'évènement : Débat public de la Métropole de Lyon sur la programmation pluriannuelle de l'énergie

Date et Lieu : 14 juin 2018 – 19h /22 h – Hôtel de Ville de Lyon – Grand salon

Forme de l'initiative : Une demi-heure de conférence puis 2 h de débat, salle inclusive

2/ Déroulement

18h30 - Accueil du public

19h15 - Intro : Mots d'accueil

Nicole Gay - Adjointe au Maire de Lyon, déléguée à la Préservation et développement du patrimoine immobilier, en charge du pilotage du Plan Climat Energie de Lyon : partager et échanger une ambition commune en matière d'énergie et du climat, entreprises, collectivités, citoyens, construire sur notre

territoire de nombreux emplois, vaste territoire métropolitain dynamique, dont la ville de Lyon met en œuvre des actions exemplaires (rénovation, éclairage public, ENR, développement des réseaux de chaleur et de froid, sobriété. Ne pas réduire l'énergie à de purs échanges techniques. Singularité de la Ville de Lyon = nombreuses interfaces avec habitants (Conseils citoyens, Université citoyenne, CIL). TE = aventure humaine dans laquelle il faudra prendre en compte les personnes les plus fragiles.

Roland Crimier - Vice-Président de la Métropole de Lyon en charge de l'énergie
Président de l'Agence locale de l'énergie et du climat :

- Au niveau local, la construction de notre politique de transition énergétique est en train de s'écrire dans le cadre du Schéma directeur des énergies. Son objectif : planifier et territorialiser notre système énergétique à l'horizon 2030, avec de multiples partenaires dont plusieurs sont présents ce soir.
- L'une des conditions de réussite de la TE est l'appropriation collective des problématiques de l'énergie, c'est-à-dire depuis l'État jusqu'aux citoyens.
- D'autres initiatives ont émergé dans le cadre de ce débat public dans la région lyonnaise, portées principalement par des associations : le 23 avril dans le 7^{ème} arrondissement, le 23 mai à Villeurbanne, le 30 mai dans le 3^{ème} arrondissement et à Solaize.

19h30 - Jacques Archimbaud, Président de la commission particulière du débat public: explique les enjeux du débat, l'origine de la CNDP qui a mené de grands débats sur les projets d'équipements : cf présentation

Que peut faire le citoyen ? Que faire de la donnée ? Qui a la donnée ?

19h50 - Présentation des enjeux locaux et des perspectives métropolitaines : quelques grands chiffres de l'énergie sur notre territoire, par Roland Crimier et Eymeric Lefort, Directeur de la mission énergie à la Métropole de Lyon

20h10 – Débat avec le public (donc un seul gros temps de débat)

21h40 – fin du débat et verre de l'amitié

Les participants n'ont pas eu accès au dossier du maître d'ouvrage ni au rapport du CESE en raison d'un nombre d'exemplaires insuffisant transmis par la CNDP.

Le message du ministre et la petite vidéo de présentation de la Commission n'ont pas été diffusés par choix de M. Archimbaud.

Le questionnaire a été distribué. Le nombre d'exemplaires recueillis à la sortie n'est pas connu.

Autres documents remis : informations et brochures de l'ALEC à l'entrée.

Qualité des intervenants :

Roland Crimier (intro : 10' et ppt : 40'25 à 52'20), Vice-Président en charge de l'énergie à la Métropole de Lyon, Président de l'Agence locale de l'énergie et du climat

Nicole Gay (intro : 3'), Adjointe au Maire de Lyon, déléguée à la Préservation et développement du patrimoine immobilier, en charge du pilotage du Plan Climat Energie de Lyon

Jacques Archimbaud (ppt : 13'20), Vice-Président de la CNDP, Président de la CPDP,

Eymeric Lefort (ppt : 41'35 à 48'), Directeur de la mission énergie à la Métropole de Lyon.

L'État avait-il des représentants dans la salle et ont-ils répondu aux questions ? Aucun représentant de l'État n'était présent.

Nombre de personnes présentes et catégories :

Entreprises	33
Collectivités	8
Association	15
Membre d'un Conseil Syndical	1
Particulier	15
Professionnel du bâtiment	3
Universités et chercheurs	4
Organisateurs et intervenants (OI)	6
Total	79 présents hors OI sur 131 inscrits

Disposition de la salle : 4 groupes de 45 chaises disposées en étoile, toutes dirigées vers le centre, place de l'animateur et des intervenants. 3 groupes seulement ont finalement été occupés.

Combien de participants se sont exprimés : 20 par oral (cf. partie 3/)

Ambiance générale (questionnaire, questions) : Bonne. Les questionnaires n'ont probablement pas tous été recueillis à la sortie car ils n'ont pas été annoncés au début du débat même si le public l'avait sur sa chaise. Les échanges se sont poursuivis pendant 20 mn après le débat au cours du verre de l'amitié.

Joindre les documents de communication, flyers, invitations, revue de presse, photographies, enregistrements audio ou vidéo de l'évènement : enregistrement envoyé le 18/06 par wetransfer.

Lien sur lequel on peut trouver des informations sur l'évènement : www.alec.org + RS Métropole de Lyon

3/ Contenu des échanges

Les échanges ont-ils porté :

Sur des questions thématiques et sectorielles ? (exemple : méthane, efficacité énergétique, réglementation sur les éoliennes, fiscalité écologique) **OUI**

Sur des questions plus locales ? (Exemples : un réseau de chaleur, le carburant d'une flotte de véhicules, des réalisations exemplaires ?) **NON**

Quelles ont été ces questions ? Sur chacune, quels ont été les points de vue exprimés ? Quelles sont celles qui semblaient faire consensus ou dissensus ? Quelles sont celles sur lesquelles vous avez senti une majorité claire ? Un certain équilibre entre les participants ? Une tension forte ? Avez-vous noté une (ou plusieurs) intervention(s) particulièrement marquante(s) ? (citations)

Jacques ARCHIMBAUD – (13'20) : Questions préliminaires :

Comprendre (22') : où en sommes-nous dans l'application de la loi TECV ? Quels sont les leviers, les freins ? Où en sommes-nous par rapports à nos voisins européens ?

Agir (22'55) : Quelles sont les conditions à réunir pour réussir la TE (notamment sociales et environnementales) ? Quelles sont les capacités des territoires à se mobiliser de la même façon ? Comment multiplie-t-on nos efforts en termes d'investissements ?

Choisir (26'30) : mix énergétique ? Mix électrique ? Par quoi va-t-on remplacer les énergies fossiles ? Quel compromis de transition énergétique nous rassemble, nous unit et nous engage dans des politiques de longs termes ? Comment produit-on cette synthèse énergétique ?

Gouverner (30'20) : Comment piloter un système qui a profondément changé ? Que peut faire le citoyen ? Qui a la donnée et qui la contrôle ? Quel niveau de gouvernance à l'échelle des territoires ?

Intervention 1 – 20h10

Daniel TAIN (53'45) – *Un deux toits soleil* - Incohérences car beaucoup d'investissement sur nucléaire au niveau national alors que la France a une grosse dette. On ne peut pas courir 2 lièvres à la fois, il faut donc arrêter les projets qui ne marchent pas (ex : EPR)

Anneau des sciences sur MdL va coûter très cher: il faudrait plutôt investir sur transports en commun, le ferroviaire etc.

PV : paperasse beaucoup trop compliquée + tarif d'achat a beaucoup baissé n'incitent pas les citoyens à investir.

Intervention 2

Bruno CHARLES (57') – *Vice-Président de la Métropole de Lyon en charge du climat, de l'agriculture, de la biodiversité* : Là où la TE avance, ce sont les pays où la gouvernance de l'énergie est décentralisée. La sobriété passe par les usages, et passe elle-même par les collectivités. La décentralisation permet de rapprocher les citoyens. Concilier décentralisation et association des citoyens.

Cas allemand : associer les citoyens pour qu'ils en tirent un bénéfice. Dépasser l'organisation centralisée vers une décentralisation sans en perdre les valeurs de solidarité. Cette notion n'apparaît pas dans le débat.

Intervention 3

Daniel BOURDIN (59'50), *ingénieur conseil – Daniel BOURDIN Conseil* : Allemagne excédentaire en électricité depuis qu'elle développe les énergies vertes. Il faut des deux. Décentraliser OK mais il faut garder une gouvernance centrale sur une réduction coordonnée des systèmes anciens (ex : charbon). Le citoyen particulier allemand finance cet export dû à l'excès de renouvelable. Il y a une anomalie car élec verte pas chère en Allemagne à l'export et plus chère qu'en France pour les particuliers. On va se retrouver avec des surcapacités en France si on fait la même erreur qu'en Allemagne.

Gouvernance décentralisée : appel à l'hydraulique, au nucléaire pendant les pointes. Or les émissions de CO₂ ne cessent d'augmenter en été. On ne maîtrise plus les émissions de CO₂ en été.

Intervention 4

Jacques LONGUET – EDF (1h05') - Il ne faut pas résumer le débat à l'électricité. La vraie bataille est l'éradication du CO₂ par le pétrole. On s'engage sur un mix sur une base décarbonnée à 50 %, la seule condition étant le nucléaire. Les Allemands sont devenus les plus gros pollueurs d'Europe car ils ont arrêté trop vite le nucléaire et ont fait redémarrer 36 centrales charbon or le sujet est le CO₂ : faut décroître le nucléaire en fonction des ENR qui arrivent sur le réseau. Plan de 30 GW de solaire

= 25 000 ha couverts par PV = moitié de la puissance installée du nucléaire français. La France est donc engagée dans cette logique.

(1h08'15)

Puissance nucléaire oscille entre 375 TWh et 410 Twh aujourd'hui. Si baisse de 50 TWh et qu'il y aura plus d'usages numériques, usages élec, usages de VE, il y a un décalage. Il y aura plus d'usages élec donc décalage de 50 TWh, on aura 300 TWh d'ENR, et 300 TWh de nucléaire, donc il devrait y avoir une vraie baisse. Donc baisse à faire au fur et à mesure de l'arrivée des ENR.

Intervention 5

Timothée DAVID (1h10'05) – EDF et citoyen : aujourd'hui une maison chauffée à l'électricité n'est pas éligible aux aides. Il faudrait que toutes les sources de chauffage soient éligibles aux mêmes aides or la réglementation de 2012 n'est pas favorable à l'électricité.

Intervention 6

Christian VIVES (1h11'55) – Enedis : scénarios régionaux nous amène à – 1 % des conso d'élec et d'autres sont presque à zéro (RTE est plus décroissant). Gouvernance en France : central + local. La MdL restera fortement indépendante de l'importation d'énergie, donc solidarités à maintenir. Équilibre complexe. Des territoires sont plutôt riches, d'autres sont en capacité de produire de la valeur sur du foncier. Juste équilibre entre centralisé et décentralisé. Affaire de chaque territoire. Explosions de centrales villageoises qui mettent les citoyens au centre des projets.

Intervention 7

Alain CAPITAINE (1h17'55) – EDF - Les coûts sont extrêmement réduits. On nous dit que les prix seront encore divisés par 2, 3 ou 4 dans dix ans. Aujourd'hui cela devient très simple de mettre du PV dans son champ. Comment aujourd'hui la France accompagne la transition non pas en se chicanant mais en créant de véritables filières industrielles, de stockage, le nucléaire ne doit pas être jeté, on brûle bien encore du bois alors qu'on est capable de faire du PV, mais comment une politique économique peut accompagner la TE en créant des champions européens et mondiaux sur ces nouvelles énergies ?

Intervention 8

Françoise ROLLAND (1h21) - Maison Lyon pour l'Emploi : on attend beaucoup de l'État la mise en place de formations pour gagner en compétence, notamment sur l'accompagnement. Ce sont des métiers et des compétences. Alignement des planètes entre travail fait comme ce soir et celui fait sur les compétences ? **Jacques ARCHIMBAUD** : Angle mort de la PPE.

Intervention 9

Florence MARDIROSSIAN (1h23'15) - Lyon Bio Ressources, notamment ressources alimentaires : gouvernances décentralisée apporte plus de TE ? La gouvernance quand elle est décentralisée ne suffit pas, encore faut-il y inscrire une dimension participative voire démocratique. Acceptabilité par les citoyens, écosystème à prendre en compte. Décentralisation = de la base vers le haut

Intervention 10

Xavier DAVAL (1h25'25) – *Syndicat des énergies renouvelables + KiloWattsol, cabinet d'expertise en énergie solaire* : la TE est une opportunité pour certaines collectivités de faire émerger, de tenter des choses originales, parfois en prenant des risques, pour attirer les nouvelles générations d'entreprises. C'est une priorité de prendre des risques.

Ne pas avoir peur : cette TE va lancer plein de choses et va faire naître de nouvelles entreprises. Enjeux de la planète et pas uniquement la France. Donc il faut créer les « champions » chez nous, qui sommes riches, pour aller ensuite aider les pays moins riches.

Intervention 11

Freddy BOUCHET (1h28'20), *CNRS et ENS de Lyon, chercheur sur le climat* – 65 % d'élec renouvelables sur les nouvelles installations d'électricité l'an dernier, à relier au rapport de la CDC. Coût très important mais au regard des enjeux, source d'énergie propre qui aura un coût plus faible que toutes.

Intervention 12

Eymeric LEFORT (1h30'20), *Métropole de Lyon* : On est en retard ? Avoir en tête que les nouvelles technologies conduisent à la question : quelle est notre capacité à faire la transformation en masse ? Les constructeurs de véhicules électriques ne sont pas capables d'en sortir autant qu'on en voudrait. Les bonnes technologies sont celles qui s'adaptent le mieux aux systèmes en place sinon il y a ce frein temporel.

+ Question législative : si on lève un frein sur le code de l'énergie, on arrive à un nouveau frein sur le Code l'urbanisme, du code de la consommation, des réglementations^o environnementales, donc capacité d'un pays à lever les freins législatifs est très longue. Cascades de lois qu'il faut aligner et mettre en cohérence. Donc caler nos objectifs sur le temps.

Intervention 13

Roland CRIMIER (1h33'10) *Vice-Président en charge de l'énergie à la Métropole de Lyon* – Valeurs d'exemplarité et d'innovation à apporter à chaque niveau. Capacité des collectivités à prendre des risques industriels – culture des collectivités à faire évoluer (ex : récupération de la chaleur industrielle) et outils à disposition peuvent être des freins aux investissements privés (nouvelles formes de sociétés).

Intervention 14

Béatrice VESSILLER (1h35'20) – *Vice-Présidente en charge de l'écovision à la Métropole de Lyon* - Plan de rénovation du bâtiment – 14 Milliards d'Euros en novembre 2017, toujours le même montant en mai 2018. Or c'est un sujet. Comment rénover 500 000 logements par an ? La Métropole de Lyon fixe la barre plus haut que l'État (ex : l'ANAH ne bonifie pas en fonction des matériaux bio-sourcés).

100 000 logements sociaux à rénover : contradiction du gouvernement.

Parc privé : création du service public de l'efficacité énergétique de l'habitat. Ça va être compliqué de tout faire or animation territoriale nécessaire pour massifier.

Parc tertiaire : le gouvernement propose des prêts via la CDC. Et c'est tout.

Enjeux PV : jouer sur la fiscalité et tarifs d'achat.

Réglementations contradictoires : TECV impose des ITE si rénovation de façade. Pas prévu dans le code de l'urbanisme, donc ceux qui instruisent n'ont pas les moyens d'agir.

100 % ENR en 2050 : il faut donc sortir activement du nucléaire et aller vers un scénario négaWatt, notamment les écogestes, FAEP etc...

Intervention 15

Servan LEGUERN (1h43'05) – GRDF : de moins en moins à un besoin de chaleur pour le gaz à cause des RCU. 3 grands événements : Ouverture du marché, grenelle de l'environnement, arrivée du biométhane. Importance de la maille de l'organisation. Méthanisation : les gaziers aimeraient aller chercher le gaz vert via la PPE : 30 % en 2030 ou 50 TWh en 2028. On n'y arrivera pas sur la MdL mais gisements de gaz verts importants. Le déchet est la dernière roue du carrosse car on essaie d'abord de ne pas le produire ou le recycler donc contradictoire avec la valorisation énergétique du déchet. Nécessité des lieux d'échange et de co-construire localement... bons arbitrages de sa ressource. Enjeux entre compostage à court terme et méthanisation à plus long terme.

Intervention 17

Pierre-Emmanuel MARTIN (1h50'10), Terre et Lac, lauréat de l'Appel des 30. Une question : est-ce que la France est en capacité de prendre en compte dans sa PPE que l'objectif n'est plus de 27 % mais de 32 % sur les ENR, donc reconsidérer un certain nombre de scénarios ? Les temps longs de la décision seront-ils compatibles avec ces objectifs ? Alors que dans le même temps, projet de loi américaine pour que tous les distributeurs soient obligés de vendre de l'électricité solaire et nucléaire.

France en retard : MdL était dans les années 80 un foyer mondial de la création du solaire PV - il y avait toutes les compétences - car le marché était hors réseau. Pendant 10 ans, EDF s'est arquébouté entre 1996 et 2006 contre le raccord des réseaux. Donc on a raté le marché, tous les champions ont disparu, on est des nains par rapports à nos homologues espagnols. Le nouveau gouvernement espagnol a voté en faveur du solaire et a levé la taxe qui pesait sur le solaire donc tout va repartir et on va encore être à la traîne. Donc ne pas assujettir le développement du solaire uniquement à la baisse du nucléaire.

Intervention 18

Rieul TECHER (1h58'05) – Daisee – la MINE et citoyen chercheur – aimerait voir dans la PPE pas uniquement la TE vers la baisse du CO₂. Ne sont renouvelables que les sources (il faut bien construire les PV et les éoliennes, donc on déplace les pollutions dans des pays en conflit). Nouvelles technologies : modalités organisationnelles industries, citoyens, élus.

Volet citoyen : gouvernance pas complètement centralisée, certes, mais celui qui est propriétaire du réseau est maître. Donc dans quelle mesure on peut remettre des capacités à la gouvernance en redéfinissant les règles du jeu de la participation de la TE ?

Intervention 19

Christian VIVES (2h00'30) – Enedis — 2000 producteurs de PV il y a 10 ans, aujourd'hui 32 fois plus. 40 % des gens veulent auto-consommer aujourd'hui quand ils produisent. 25 % de la production de la méthanisation est injectée sur le réseau. Réseau de gaz à ne pas négliger : grandes vertus. Savoir-faire dans la région (Grenoble, MdL) que tout le monde nous envie, il faut mettre en réseau les acteurs.

Intervention 20

Xavier DAVAL (2h03'00) – *Syndicat des énergies renouvelables + KiloWattsol, cabinet d'expertise en énergie solaire* – Toujours revenir au pourquoi ? Obligation d'excellence. On doit s'appliquer à tous cette obligation d'excellence. Autoconsommation : emballage qui traduit le nouvel espace de liberté du citoyen. Autoconsommation est un moyen d'appeler la vertu. Le PV n'utilise pas de produits dangereux : une des rares énergies qui améliore son coût carbone tous les ans.

Intervention 21

Sylvain GODINOT (2h06'55) – *Agence locale de l'énergie et du climat de la métropole de Lyon*. La PPE doit nous fixer un cap sur la production des différentes sources d'énergie pour sortir du débat classique nucléaire vs autres énergies. Il faut travailler sur la maîtrise de la consommation et non uniquement sur la production. Il nous faut cette preuve. Efficacité énergétique + sobriété = économies d'énergie. Donc pour atteindre les 500 000 rénovations par an, il faut sensibiliser tous les acteurs, y compris les banquiers, les artisans, plus rôle pédagogique du contrôle de la loi (trop peu de bâtiments contrôlés aujourd'hui). Sinon la loi ne sert plus à rien. Les acteurs de la sensibilisation doivent pouvoir s'appuyer sur la pédagogie des exemples. La TE n'est pas que techno, elle est aussi sociale. Se servir des compteurs communicants notamment.

Intervention 22

Etienne REGENT (2h13'20) – *Terre et Lac, lauréat de l'Appel des 30*. Articulation entre politique énergétique sur territoire avec production énergétique locale. Il y a eu des progrès dans les politiques locales. Mais pour autant, il y a des dispositifs locaux qui s'appliquent dans l'urbanisme. On n'arrive pas à faire entrer d'une manière ambitieuse la question des ENR dans l'urbanisme. C'est aujourd'hui la variable d'ajustement pour entrer dans les labels. Articuler cette économie et la production.

Intervention 23

Ingénieur – n'a pas donné son nom (2h16'25) - Un EPR : 6 milliards, machine formidable mais est passée à 10 milliards. En France on s'est lancé sur des projets technologiques merveilleux qu'il a fallu exporter bien au-delà de nos frontières (concorde, Superphenix, TGV...), mais ramenés aux ménages et donc à la ville de Lyon, projet de 100 millions. Avec cette somme, on pourrait faire un joli projet.

Il vaudrait mieux que chaque région développe un projet qui « épate ». Cf. plateau de Saclay : projet de géothermie dans lequel est notamment impliquée EDF. Chaque région doit apporter une idée géniale, en fonction de sa spécificité, qui ne doit pas être uniquement le choix de l'élite parisienne.

Autres exemple de méga-projet : ITER (ndlr : une machine qui doit démontrer que la fusion — l'énergie du Soleil et des étoiles — peut être utilisée comme source d'énergie à grande échelle, non émettrice de CO₂, pour produire de l'électricité) qui coûtera beaucoup trop cher au final pour passer de 5 milliards à 25.